



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

LE RIFSEEP DES TFR

Suite à la parution de la Note de service SG/SRH/SDCAR/2020-695 du 12 novembre 2020 voici l'essentiel concernant les TFR

Le RIFSEEP Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel a visé un objectif de simplification en se substituant à la plupart des primes et indemnités qui existaient.

Le RIFSEEP est applicable depuis le 1 janvier 2018 aux cinq corps de la filière formation recherche

Le RIFSEEP se compose de 2 volets cumulatifs :

- IFSE l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise : c'est l'indemnité principale, valorisant l'exercice des fonctions et versée mensuellement. Son montant est déterminé par rapport au groupe de fonctions, au grade et au secteur d'activités de l'agent ;
- CIA le complément indemnitaires annuel permet de reconnaître l'engagement professionnel et la manière de servir. Son montant est modulé annuellement et il est attribué en une fraction sur la paie du mois de décembre. Parfois il peut y avoir un complément IFSE, qui lorsqu'il est activé, est versé mensuellement aux agents subissant une perte indemnitaires lors de la bascule pour leur permettre de conserver dans certaines conditions leur montant indemnitaires mensuel antérieur.

Dans cette note vous pourrez également trouver :

- **L'annexe IV qui précise les modalités de gestion** applicables en fonction de la situation des agents. Les règles d'évolution du montant d'IFSE en fonction des changements de situation d'un agent (mobilité, promotion, temps partiel, congés maladie) sont précisées, ainsi que les règles de gestion de certaines situations particulières.

- **l'annexe V qui comprend le formulaire à utiliser par une structure en cas de mobilité (arrivée d'un agent sur le poste) ou de demande de modification du rattachement d'un poste à un groupe de fonctions.**

La procédure de demande de modification est la suivante : le responsable de la structure envoie la proposition de modification pour validation à l'IGAPS territorialement compétent.

- **l'annexe VI qui indique les modalités de recours en cas de contestation du groupe ou sous-groupe de fonctions au regard du poste occupé, de l'appréciation de la manière de servir ou en cas de perte indemnitaires.**

Votre fiche de poste reflète les missions que vous exercez et doit être en adéquation avec votre classement dans un ou l'autre des groupes de fonctions

Commentaires SNETAP-FSU

Malgré cette revalorisation des montants le SNETAP FSU continue de dénoncer les inégalités de traitement et les écarts entre les différents services et les différents corps

La gestion au mérite oppose et met en concurrence les agents entraînant parfois des tensions au sein des équipes

Le transfert primes → points d'indice doit se poursuivre !

Secteur	Description des fonctions	Groupe RIFSEEP
Administration centrale	Fonctions d'encadrement ou de coordination Agent encadrant au moins 3 emplois permanents	G1
Services déconcentrés et enseignement	Fonctions d'encadrement ou de coordination - Agent encadrant au moins 3 emplois permanents - Coordinateur des systèmes d'information d'un établissement ou d'un site d'un établissement (ANSES, enseignement supérieur) - TFR IBA en charge d'au moins 3 sites d'un EPLEFPA Fonctions de mise en œuvre de procédures complexes - Chargé d'une mission transversale au sein du secrétariat général d'un établissement (ANSES, enseignement supérieur) - Chargé de contrôle de gestion d'un établissement ou d'un site d'un établissement (ANSES, enseignement supérieur) - Assistant de directeur d'un établissement (ANSES, enseignement sup) - Conseiller de prévention de l'établissement, rattaché au SG - Responsable de régie d'avances et de recettes Fonctions à technicité élevée - Qualiticien d'un établissement, d'un site d'un établissement, d'un laboratoire ou d'un service (ANSES, enseignement supérieur) - Assistant spécialisé vétérinaire (CHUV des 4 écoles vétérinaires) - Chargé de projet scientifique et technique à fortes sujétions	

Secteur	Description des fonctions	Groupe RIFSEEP
Administration centrale	Fonctions de gestion et de contrôle de procédures spécialisées Agent encadrant moins de 3 emplois permanents Adjoint à un responsable catégorie A ou B encadrant au moins 3 emplois permanents Gestionnaire informatique des bases de données Responsable de gestion des procédures administratives complexes	G2
Services déconcentrés et enseignement	Fonctions de gestion et de contrôle de procédures spécialisées - Agent encadrant moins de 3 emplois permanents (tous secteurs) - Adjoint à un agent de catégorie A ou B encadrant au moins 3 emplois permanents (tous secteurs) - Assistant de directeur de site (ANSES, enseignement supérieur) - Responsable de gestion des procédures administratives complexes (ANSES, enseignement supérieur et services déconcentrés) Fonctions à technicité particulière - Gestionnaire informatique des bases de données d'un établissement ou d'un service ou d'un département d'un établissement (tous secteurs) - Technicien à technicité particulière à fortes sujétions et/ou assurant des missions transversales (selon secteurs) - Assistant de prévention de l'établissement	

Secteur	Description des fonctions	Groupe RIFSEEP
Administration centrale	Fonctions de gestion de procédures usuelles Chargé de mission ou chargé d'études Chargé de gestion de procédures administratives	G3
Services déconcentrés et enseignement	Fonctions de gestion de procédures usuelles - Assistant d'un responsable d'entité (ANSES, ens sup, SD) - Chargé de gestion des procédures administratives (ANSES, ens sup, SD) - Chargé de mission ou chargé d'études (ANSES, ens sup, SD) Fonctions à technicité usuelle - Technicien cœur de métier (selon secteur) - Assistant vétérinaire	

TECHNICIEN FORMATION RECHERCHE NON LOGES services déconcentrés et enseignement								
Groupe	Types fonctions	Grade	Barème RIFSEEP			Base réglementaire		
			IFSE	CIA	Total RIFSEEP	IFSE Mini	IFSE Maxi	CIA Maxi
G 1	Encadrement coordination, technicité élevée	Classe exceptionnelle	8 560 €	400 €	8 960 €	1850 €	16 720 €	2 280 €
		Classe sup	8 460 €		8 860 €	1750 €		
		Classe normale	8 360 €		8 760 €	1650 €		
G 2	Gestion, contrôle spécialisé, technicité particulière	Classe exceptionnelle	8 385 €	350 €	8 735 €	1850 €	14 960 €	2 040 €
		Classe sup	8 285 €		8 635 €	1750 €		
		Classe normale	8 185 €		8 535 €	1650 €		
G 3	Gestion et technicité usuelles	Classe exceptionnelle	8 260 €	300 €	8 560 €	1850 €	13 200 €	1 800 €
		Classe sup	8 210 €		8 510 €	1750 €		
		Classe normale	8 150 €		8 150 €	1650 €		

TECHNICIEN FORMATION RECHERCHE LOGES services déconcentrés et enseignement								
Groupe	Types fonctions	Grade	Barème RIFSEEP		Base réglementaire			
			IFSE	Total RIFSEEP	IFSE Mini	IFSE Maxi	CIA Maxi	
G 1	Encadrement coordination, technicité élevée	Classe exceptionnelle	4 450 €	4 850 €	1850 €	10 870 €	2 280 €	
		Classe sup	4 350 €	4 750 €	1750 €			
		Classe normale	4 250 €	4 650 €	1650 €			
G 2	Gestion, contrôle spécialisé, technicité particulière	Classe exceptionnelle	4 275 €	4 625 €	1850 €	9 725 €	2 040 €	
		Classe sup	4 175 €	4 525 €	1750 €			
		Classe normale	4 075 €	4 425 €	1650 €			
G 3	Gestion et technicité usuelles	Classe exceptionnelle	4 100 €	4 400 €	1850 €	8 580 €	1 800 €	
		Classe sup	4 050 €	4 350 €	1750 €			
		Classe normale	4 000 €	4 300 €	1650 €			

TECHNICIEN FORMATION RECHERCHE en Administration Centrale et en SD Ile de France								
Groupe	Types fonctions	Grade	Barème RIFSEEP		Base réglementaire			
			IFSE	Total RIFSEEP	IFSE Mini	IFSE Maxi	CIA Maxi	
G 1	Encadrement coordination, technicité élevée	Classe exceptionnelle	10 215 €	10 865 €	1850 €	16 720 €	2 280 €	
		Classe sup	10 115 €	10 765 €	1750 €			
		Classe normale	10 015 €	10 665 €	1650 €			
G 2	Gestion, contrôle spécialisé, technicité particulière	Classe exceptionnelle	10 050 €	10 650 €	1850 €	14 960 €	2 040 €	
		Classe sup	9 950 €	10 550 €	1750 €			
		Classe normale	9 850 €	10 450 €	1650 €			
G 3	Gestion et technicité usuelles	Classe exceptionnelle	9 875 €	10 425 €	1850 €	13 200 €	1 800 €	
		Classe sup	9 825 €	10 375 €	1750 €			
		Classe normale	9 775 €	10 325 €	1650 €			